

**PLAN CANICULE :
LES PROFESSIONNELS N'EN PEUVENT PLUS**

En annonçant le déblocage de 15 millions d'euros pour les urgences, l'Etat ne règle pas les raisons pour lesquelles les personnes, notamment âgées, y ont recours.

C'est pourquoi l'AD-PA, avec tous les syndicats de salariés, demande depuis plusieurs mois à l'Etat de créer 2 postes supplémentaires dans chaque service à domicile et établissement, soit 40 000 emplois nouveaux dès 2019.

L'État se contente, plan canicule après plan canicule, d'améliorer, ce qui est utile, les conditions de circulation des informations et alertes de Météo France et attend ensuite que «l'intendance» suive en demandant aux salariés de mettre «les bouchées doubles».

Cependant, en établissement comme à domicile, les professionnels ne le peuvent plus.

Les professionnels sont aujourd'hui épuisés et à bout de force comme le confirment les experts de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) rappelant que les taux d'accident du travail et de maladie professionnelle ne cessent d'augmenter dans ce seul secteur d'activité.

Les pouvoirs publics doivent donc, à très court terme, mettre en place des mesures concrètes pour soutenir les salariés afin qu'ils puissent répondre aux besoins des personnes âgées vulnérables.

Les drames sont évitables si les pouvoirs publics agissent sur les véritables causes.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées